

AUTORISATION D'OCCUPER LE DOMAINE PUBLIC
N° 2023 – TEMP 27

Demande présentée le : 09 février 2023
Par : La SNCF Réseau
sis : route de Bret – RN 184 à ACHERES (78260)
Au bénéfice : d'elle même
Adresse : parking SNCF à JUZIERS (78820)
Surface occupée : deux places de stationnement

Le maire,

Vu la demande d'autorisation d'occuper le domaine public susmentionnée,
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2,
Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L 581-8, L 581-18 et R 581-55 à R 581-79
Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant le démontage de deux panneaux de grillage ;

ARRETE

Article 1 : La SNCF, sis route de Bret à ACHERES (78) est autorisée à occuper deux places de stationnement en bout de parking entre :

27 mars et le 14 avril 2023

Article 2. Ces travaux nécessiteront les dispositions suivantes :

- Interdiction de stationnement à proximité
- La signalisation d'interdiction est à la charge de la société chargée des travaux

Article 3. Monsieur le commissaire de police, M. le responsable de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Notification sera faite à l'intéressée.

A JUZIERS, le 27 février 2023

Le maire, Ketty VARIN

